



## MAIRIE DE FRÉVILLE-DU-GÂTINAIS

### DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 09/12/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
9	8	7

Vote	
A l'unanimité	
Pour :	7
Contre :	0
Abstention :	0

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Sous-Préfecture de Montargis

L'an 2025, le 9 Décembre à 18:30, le Conseil Municipal de la Mairie de Fréville-du-Gâtinais s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. POISSON André, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives ont été transmises par mail aux Conseillers Municipaux le 25/11/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 25/11/2025.

**Présents** : M. POISSON André, Maire, M. CHENAULT Yohann, Mme ASSELIN Caroline, M. BAUNARD Dominique, Mme GEINDREAU Sabine, Mme BECQUE Cathy, M. PELLETIER Laurent, M. FRAPPIN Christophe

**Excusé** : M. FRANCART Jean-Luc

**Secrétaire de séance** : M. CHENAULT Yohann

### D2025\_18 – Vieil ordinateur du secrétariat

Le Maire explique au Conseil Municipal qu'en raison du changement d'ordinateur pour manque de capacité du disque dur, l'ancien PC du secrétariat, au lieu de le mettre en déchetterie, va être cédé gratuitement.

Il convient donc d'autoriser la cession de ce matériel.

Mme Cathy BECQUE ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **valide** la cession de l'ancien PC du secrétariat,
- **décide** la sortie de ce bien de l'inventaire,
- **autorise** le Maire à effectuer toutes les formalités nécessaires à la cession de ce matériel.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

En mairie, le 10/12/2025

Le Maire,  
M. POISSON André,

Le secrétaire de séance,  
M. CHENAULT Yohann

